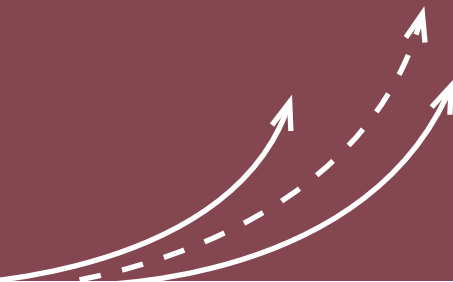


LA SPÉCULATION FINANCIÈRE

sur les matières premières agricoles



TROIS BONNES RAISONS DE S'INTÉRESSER À LA SPÉCULATION SUR LES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES

- 1. Le monde a connu plusieurs crises alimentaires successives depuis 2007 :** suite à une hausse brutale des prix des denrées de base sur les marchés internationaux, les populations les plus pauvres n'étaient plus à même d'acheter de quoi se nourrir. Ces crises entraînent une instabilité politique et des émeutes de la faim dans de nombreux pays du Sud. Depuis 2010, elles s'enchaînent et le prix des denrées alimentaires a augmenté de 70% dans ces pays.
- 2. Les augmentations soudaines des prix sont notamment causées par une spéculation financière massive sur les matières premières agricoles (MPA)** de base telles que le blé, le riz ou encore le maïs.
- 3. Depuis le début des années 2000, la spéculation financière sur les MPA prend de plus en plus d'importance et crée un marché virtuel déconnecté de la réalité des marchés physiques** qui entraîne une volatilité des prix difficile à appréhender pour les agriculteurs et pousse les prix des produits agricoles à la hausse, ce qui a également un impact sur les consommateurs.

La spéculation sur les MPA, C'EST QUOI ?

Que veut dire spéculer ? C'est développer une stratégie pour s'assurer le plus gros bénéfice en achetant et/ou en vendant au meilleur moment.

La spéculation traditionnelle

Dans la chaîne alimentaire, tous les acteurs spéculent sur le prix des produits agricoles. Le cours de ces denrées subit dès lors des fluctuations naturelles et régulières. Plusieurs facteurs peuvent faire monter les prix :

- **L'offre baisse** suite, par exemple, à de mauvaises conditions climatiques.
- **La demande augmente**, suite notamment à l'intérêt pour les agrocarburants ou l'augmentation du pouvoir d'achat dans les pays émergents.
- **Le prix du pétrole augmente** et donc les coûts de production liés entre autres aux engrais et pesticides grimpent aussi.

Dans la chaîne alimentaire, tous les acteurs spéculent sur le prix des produits agricoles. Le cours de ces denrées subit dès lors des fluctuations naturelles et régulières.

De nombreuses personnes s'intéressent à ces facteurs afin de prévoir ces fluctuations. Par exemple, un producteur cherche à savoir quand le prix du blé augmente pour vendre au moment le plus opportun. À l'inverse, une boulangerie industrielle cherche à savoir quand les prix vont baisser pour acheter au prix les plus bas. **Cette spéculation dite « traditionnelle » est inhérente aux marchés agricoles.**

Marché physique et marché à terme

Les produits agricoles se vendent et s'achètent sur deux types de marchés :

→ **Le marché physique (ou de gré à gré) sur lequel les produits agricoles sont vendus physiquement** et dont les prix sont fixés en fonction de l'offre et de la demande au moment de la transaction.

Concrètement, un producteur vend à un négociant sa production de blé au prix fixé à ce moment-là par Synagra (Association professionnelle de négociants en céréales et autres produits agricoles) par exemple, auquel ce dernier ajoute une petite marge bénéficiaire. Ensuite, le négociant va vendre le blé à un meunier ou un autre fabricant d'aliments.

→ **Le marché à terme sur lequel sont vendues les récoltes futures par le biais de contrats à terme**, aussi appelés *futures*.

Dans ce cas-ci, le producteur vend sa production future à un intermédiaire pour un prix déterminé au préalable. Cet intermédiaire vendra ensuite la production à un acheteur au prix du marché au moment de la vente. Si les prix ont augmenté entretemps, l'intermédiaire touchera un bénéfice, s'ils ont diminué, c'est lui qui assume les pertes. Cela permet au producteur de se prémunir contre les risques de fluctuations des prix et d'avoir ainsi la garantie d'un certain revenu. On reconnaît aussi l'intérêt des futures en termes de liquidités injectées sur les marchés agricoles tout au long de l'année et non uniquement aux moments des récoltes.

La spéculation sur les MPA est donc initialement une activité qui bénéficie aux producteurs en leur fournissant ainsi un certain gage de régularité dans leurs revenus.

Le marché à terme permet de se prémunir contre les risques de fluctuations des prix et avoir la garantie d'un certain revenu.

**LE SILO:
STOCKER
LES CÉRÉALES
ENGRANGER
LES BÉNÉFICES**



“MAXIMUM 30% SUR LE MARCHÉ À TERME”

Yvan Grégoire, producteur agricole dans le Brabant wallon, utilise le marché à terme et le marché physique. Sur le marché physique, il suit le cours de la bourse et essaie de vendre ses produits au moment où les prix sont les plus intéressants. Mais ce marché ne lui garantit pas un prix rémunérateur car il est déterminé en fonction des prix du moment.

Le marché à terme, par contre, lui donne la possibilité de vendre sa production plusieurs mois à l'avance à un prix défini préalablement. Cela lui permet de s'assurer un revenu fixe. Yvan Grégoire ne vend pas plus de 30 % de sa production sur le marché à terme car c'est risqué : il doit être capable de livrer sa production au moment fixé or il n'est pas à l'abri d'une mauvaise récolte ou d'un ennui de santé.



QUEL EST LE PROBLÈME ?

Nouveaux spéculateurs sur les marchés

Depuis le début des années 2000, de nouveaux spéculateurs arrivent en masse sur les marchés des MPA. Ils n'ont pas d'intérêts particuliers pour les MPA mais y voient des produits financiers avec de potentielles sources de profits. Ces nouveaux spéculateurs dits « financiers », que l'on oppose aux spéculateurs « traditionnels », chamboulent le fonctionnement des transactions sur les marchés des MPA. Parmi ces nouveaux acteurs, on observe des fonds d'investissement, des fonds de pension, des banques, etc.

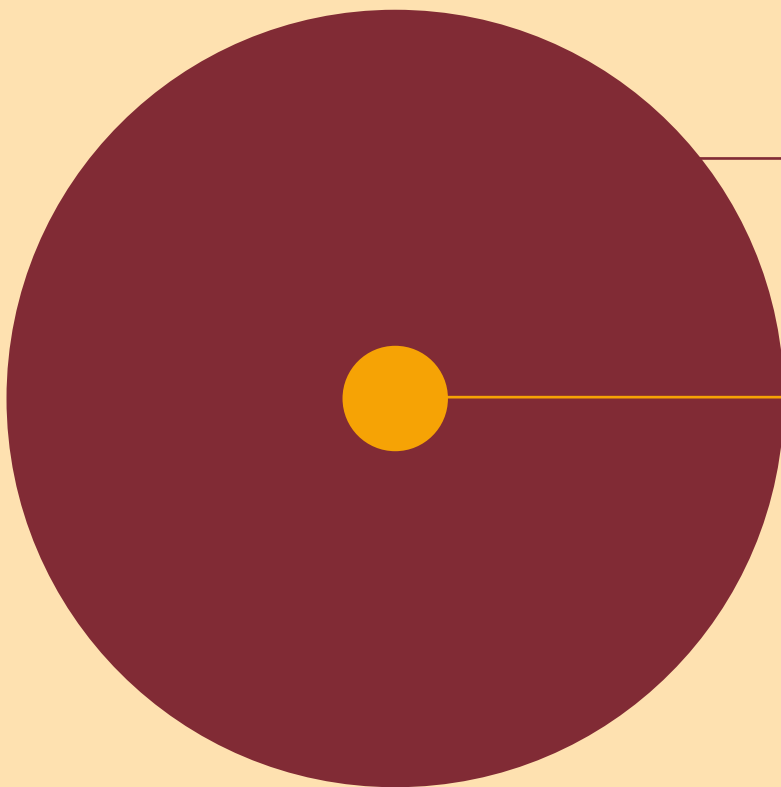
Ces spéculateurs financiers achètent de très grandes quantités de matières premières via des contrats *futures*, sans la moindre intention d'acquérir ces MPA un jour mais en vue d'augmenter artificiellement la demande et, par conséquent, de faire grimper les prix. Cela attire par mimétisme d'autres spéculateurs qui veulent saisir l'opportunité de cette montée des prix. Par un effet boule de neige, les prix sont donc poussés vers le haut de manière totalement déconnectée des marchés réels : ils ne reflètent en effet pas le rapport entre l'offre et la demande. C'est ce qu'on appelle une bulle spéculative.

Les spéculateurs financiers achètent de très grandes quantités de matières premières via des contrats futures, sans la moindre intention de les acquérir.

Et la bulle éclate !

Puis, une fois que les prix sont très hauts, qu'il y a de meilleures opportunités de placement ou un besoin de liquidités, les investisseurs dénouent leur contrat future. Dénouer un contrat consiste à racheter un future pour le même produit mais à une date ultérieure. Cela occasionne une chute des prix et crée un effet boule de neige inverse : voyant les prix chuter, les spéculateurs paniquent et se précipitent pour vendre leurs actifs. La bulle éclate. Les prix des MPA chutent alors brutalement et deviennent volatiles.

Mars 2011: marché du blé tendre



Quantités échangées à la bourse de Chicago: 76 000 000 tonnes.

Ces grand spéculateurs financiers achètent des matières qui n'existent même pas et qui n'existeront probablement jamais.

Quantités produites annuellement à l'échelle mondiale: 9 000 000 tonnes.

En 2011, sur la bourse de Chicago, les échanges de blé sur les marchés à terme correspondent à près de neuf fois la production réelle annuelle. Au final, il en découle un marché fictif et une déconnexion totale entre marché physique et marché à terme. En 2010, seulement 15 à 20% des volumes qui font l'objet de transactions sur les marchés à terme débouchent sur des échanges réels de marchandises¹.

1. DE LŒUL E., Interview croisée de Bernard KEPPELLE et Antonio GAMBINI, «Quand les spéculateurs détraquent un marché en mutation», *Défis Sud*, n°108, SOS Faim, août-septembre 2012, Bruxelles.

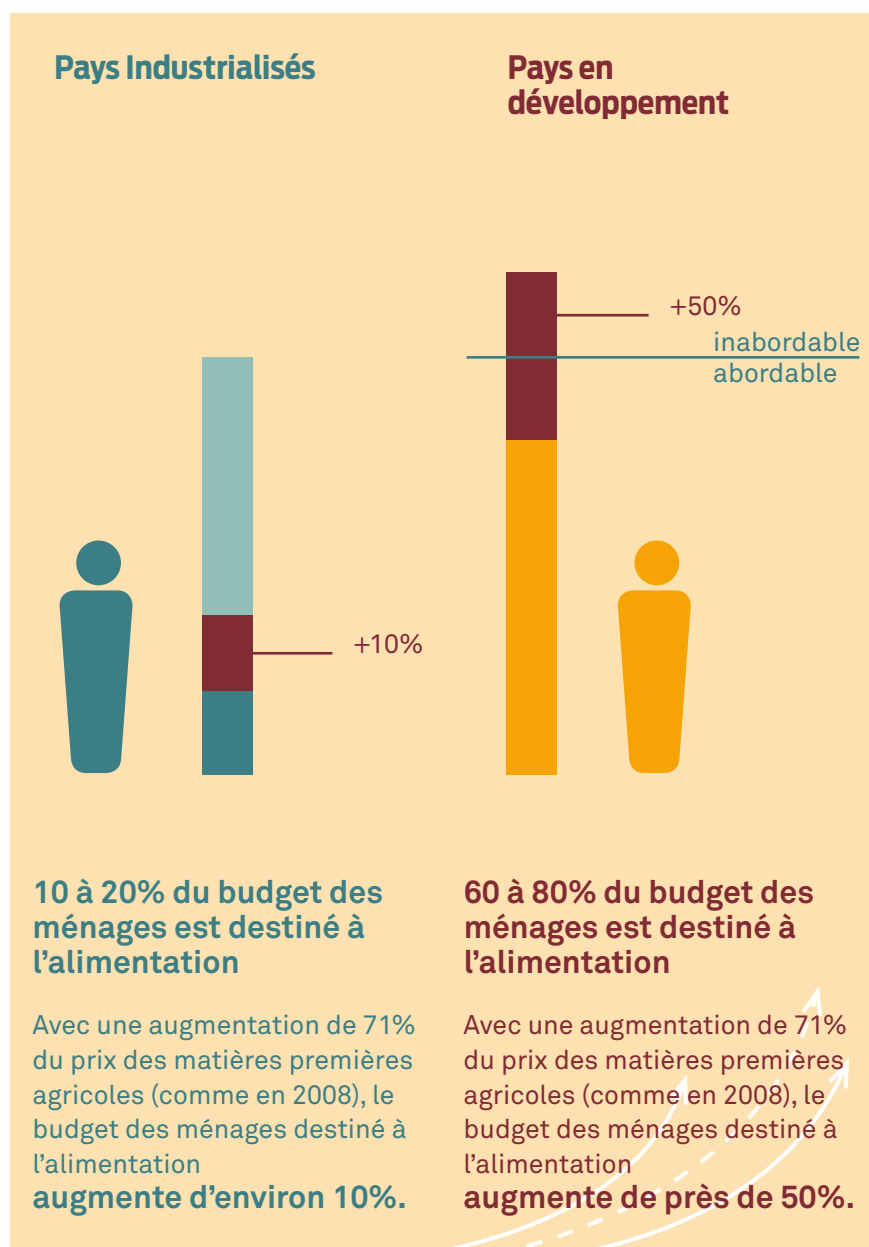
La volatilité des prix a des conséquences néfastes autant pour les consommateurs que pour les producteurs.

Volatilité et hausse des prix

Cette volatilité des prix a des conséquences néfastes autant pour les consommateurs que pour les producteurs.

Une forte volatilité des prix pousse, de manière générale, les prix à la hausse. Et les populations ne sont pas égales face aux hausses des prix des produits agricoles. En effet, dans les pays du Sud, l'alimentation représente entre 60 et 80% du budget des ménages, contre 10 à 12 % chez nous ! Les populations au Sud sont donc beaucoup plus affectées par les variations de prix des produits agricoles. Toute augmentation des prix alimentaires, même minime, plombe leur pouvoir d'achat. Le prix international domine, même sur les marchés locaux. Les consommateurs sont d'autant plus fortement affectés par la volatilité des prix internationaux puisque bon nombre de pays en développement sont dépendants des importations alimentaires².

Au Sud, toute augmentation des prix alimentaires, même minime, plombe leur pouvoir d'achat.



2. Pour plus d'information, voir la fiche pédagogique « Marché global mais inégal » de SOS Faim.

Ce système ne convient pas non plus aux producteurs car il est imprévisible. Au Sud, les paysans sont dans une situation d'instabilité et d'insécurité où la planification est assez compliquée. Ils manquent aussi d'accès à l'information. Et par ailleurs, même quand les prix sont à la hausse, les petits producteurs, souvent isolés, n'en profitent pas car ils n'ont pas directement accès au marché. Ce sont alors plutôt les nombreux intermédiaires qui s'en mettent plein les poches.

Les spéculateurs financiers, quant à eux, bénéficient des pics de prix ; c'est d'ailleurs quand les prix flambent qu'ils touchent le plus de bénéfices.

Ce système ne convient pas non plus aux producteurs car il est imprévisible.

FONDS INDICIELS ET HEDGE FUNDS

Les spéculateurs financiers utilisent deux types de fonds dont les actions influencent fortement les prix des MPA : les fonds indiciels et les hedge funds.

- **Les fonds indiciels** cherchent à calquer leur valeur à un indice boursier déterminé avec un minimum de frais de gestion. Ils se caractérisent sur le marché des MPA par une propension à acheter des quantités énormes de contrats à terme et le fait qu'ils poussent généralement les prix à la hausse en pariant sur cette même hausse des prix.
- **Les hedge funds** exploitent les marchés et spéculent principalement sur le comportement des autres spéculateurs ou sur des tendances à court terme. Ces fonds utilisent diverses stratégies, différentes de celles utilisées traditionnellement, afin de se protéger contre la baisse des marchés.

Ces deux types de fonds investissent généralement dans les MPA en vue de diversifier leurs portefeuilles. Ces investissements sont purement spéculatifs : ils ne sont pas impliqués dans les transactions physiques des MPA et leur but n'est pas de se protéger contre les risques de prix liés à leur usage réel. Entre 2003 et 2008, le nombre de spéculateurs sur les fonds indiciels (fonds purement spéculatifs et non connectés aux achats réels) a augmenté de 1900% et la capitalisation de ces fonds est passée de 13 milliards à 317 milliards de dollars US³.

3. DE L'ŒUL E., Interview croisée de Bernard KEPPELNE et Antonio GAMBINI, «Quand les spéculateurs détraquent un marché en mutation», Défis sud, n°108, SOS Faim, août-septembre 2012, Bruxelles.

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

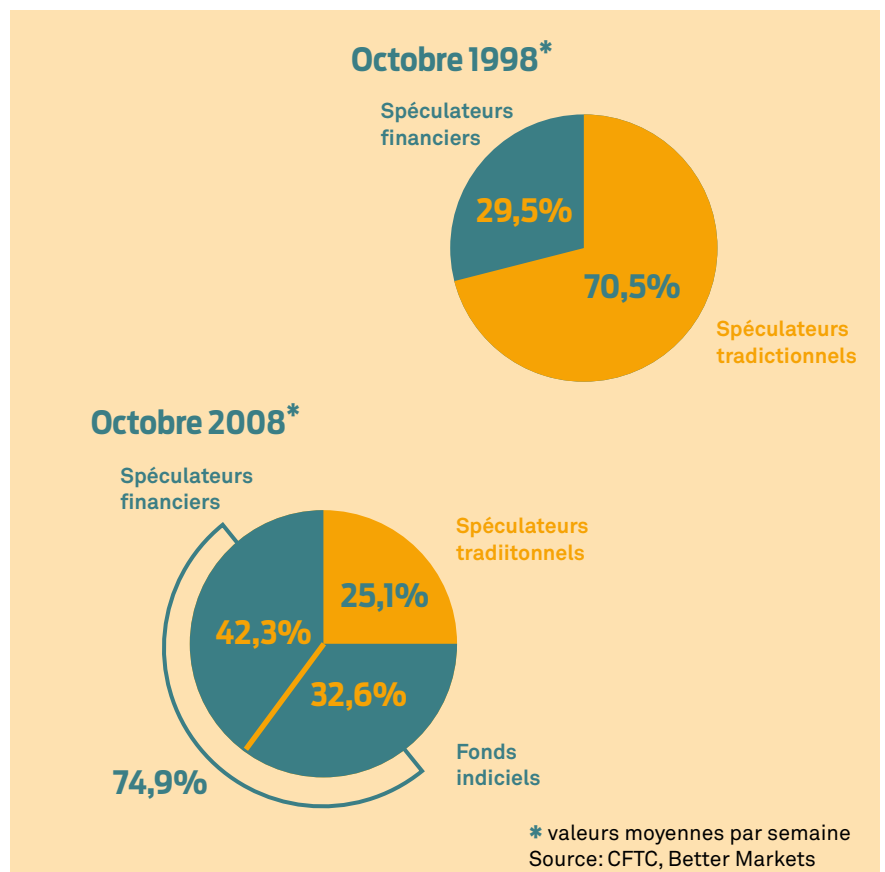
Début des années 1990, les marchés à terme des MPA ont été petit à petit libéralisés dans un mouvement général de dérégulation du secteur financier.

Suite au crash boursier survenu en 1929, un cadre juridique destiné à protéger les acheteurs et vendeurs de matières premières des dérives de la spéculation a été mis en place aux États-Unis. Les limites de position – soit le nombre limite de contrats à terme simultanés autorisé par investisseur – constituaient l'instrument principal de régulation ; elles étaient destinées non pas à interdire les contrats à terme et la spéculation sur ces marchés mais bien à limiter les activités spéculatives par acteur, pour qu'elles ne deviennent pas excessives.

Début des années 1990, les marchés à terme des MPA ont été petit à petit libéralisés aux États-Unis, dans un mouvement général de dérégulation du secteur financier. Avec l'ère Bush et la pression du lobby financier, les limites de positions ont été abandonnées. Sans en mesurer alors les impacts, cet assouplissement des législations a aussitôt été reproduit en Europe.

Le mouvement a été lancé par la banque Goldman Sachs en 1991 avec l'ouverture du premier fonds indiciel sur les MPA, exempté de limites de position. Ensuite, avec les crises sur d'autres marchés d'investissement (bulle internet et faillite immobilière en 2000, crise immobilière en 2007), un grand nombre de nouveaux spéculateurs financiers a commencé à affluer sur le marché à terme des matières premières (carburants, minerais, MPA, foncier, etc.)⁴. Ces nouveaux spéculateurs étaient uniquement en quête de produits financiers profitables. L'absence de réglementation et de limitations a radicalement changé le paysage financier du marché des MPA.

L'absence de réglementation et de limitations a radicalement changé le paysage financier du marché des MPA.



4. COOPMAN P et PISSOORT V., «La spéculation extrême : une question de «haute sécurité»», Défis sud, n°108, SOS Faim, août-septembre 2012, Bruxelles.

LES ACTEURS

Les institutions financières

Les investisseurs institutionnels tels que les fonds de pension et les fonds spéculatifs sont bien entendu des acteurs majeurs de la spéculation sur les MPA, ils font partie des spéculateurs financiers présentés précédemment.

Mais ils ne sont pas les seuls à spéculer sur les cours des MPA : les banques aussi jouent un rôle. Elles investissent dans divers fonds et ce compris, dans des fonds spéculant sur le marché des MPA. Les banques facilitent et promeuvent le commerce des produits financiers sur les matières premières. En outre, elles sont également actives dans ce domaine avec leurs fonds propres et ceux des entreprises. L'obligation de transparence ne s'applique qu'à l'usage de l'argent des particuliers. Dans le cadre de la campagne de dénonciation « On ne joue pas avec la nourriture » en 2013-14⁵, SOS Faim et d'autres ONG ont mené une enquête sur l'implication des institutions financières actives sur le territoire belge⁶. La recherche a démontré que six des dix institutions analysées offraient en avril 2013 un ou plusieurs produits financiers spéculant sur les matières premières, y compris les matières premières agricoles, pour un investissement estimé entre 768 et 948 millions d'euros.

Les banques facilitent et promeuvent le commerce des produits financiers sur les matières premières.

Institutions financières	Produits d'investissement	Estimation de l'investissement dans des produits dérivés sur des MP agricoles
Deutsche Bank	- 11 fonds - 12 ETC - 160.000.000 certificats émis (8 produits)	356,99 m. - 449,31 m. EUR
BNP Paribas Fortis	- 13 fonds	354,92 m. - 442,53 m. EUR
AXA	- 2 fonds	13,41 m. EUR
Belfius	- 1 fonds	24,26 m. EUR
ING	- 1 fonds	18,65 m. EUR
ABN AMRO	- 2.930.000 certificats émis (sur 7 matières premières)	
TOTAL	- 28 fonds - 12 ETC - 162.930.000 certificats	768,23 m. - 948,16 m. EUR



Les politiques

La dérégulation des transactions financières sur les MPA fait suite à une vague de néo-libéralisation globale induite par les gouvernements des pays développés et les institutions internationales. Malgré les effets néfastes de ces dérégulations (crises bancaires à répétition depuis le début des libéralisations), les politiques tardent à mettre au programme des mesures régulatrices concrètes. Aux États-Unis, c'est seulement en 2010 qu'on a vu réapparaître un cadre contraignant de régulation dans le domaine financier avec le *Dodd-Frank Act*.

5. www.onnejouepasaveclanourriture.org/

6. 11.11.11, CNCD-11.11.11, SOS Faim, Oxfam-Solidarité, RFA et FAIRFIN, « La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation », rapport, juin 2013.

Malgré les effets néfastes de ces dérégulations, les politiques tardent à mettre au programme des mesures régulatrices concrètes.

Cette réforme a découlé en 2011 sur la création de la *Commodity Futures Trading Commission*, une commission qui a pour but de réguler les marchés boursiers des matières premières, entre autres au travers de limites de position. Un premier pas certes, mais que beaucoup jugent insuffisant.

En Europe, la Directive MIFID (Markets in Financial Instruments Directive) est censée jouer un rôle de régulateur des marchés financiers mais ne met en réalité en œuvre aucun instrument contraignant de régulation. Une deuxième génération du MIFID (MIFID II) a été publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne, la date d'application a été fixée au 3 janvier 2018.



APRÈS L'IMMOBILIER, LES SPÉCULATEURS SE "RÉFUGIENT" SUR LE MARCHÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES

7. www.sosfaim.be/news/bnp-paribas-finalement-sengage-la-campagne-contre-la-speculation-financiere-couronnee-de-succes/

8. www.oxfam.org/fr/salle-de-presse/communiqués/2013-02-19/speculation-alimentaire-les-grandes-banques-europeennes

LES PRESSIONS EXERCÉES PAR LES ONG ONT FAIT RECULER LES BANQUES EUROPÉENNES

En Belgique, suite à la sortie du rapport mentionné ci-dessus et un travail de plaidoyer de longue haleine, les banques Belfius et KBC ont pris l'engagement de fermer les fonds liés à la spéculation alimentaire. BNP Paribas Fortis a, quant à elle, publié une nouvelle politique sectorielle Agriculture dans laquelle elle prend l'engagement de ne pas offrir aux investisseurs individuels, ni aux investisseurs institutionnels, des fonds contenant des expositions aux matières agricoles⁷. Une belle victoire pour la société civile car BNP était l'une des banques les plus concernées par la spéculation alimentaire.

En France, suite à une campagne menée par Oxfam France, BNP Paribas a suspendu un fonds agricole de 214 millions de dollars et le Crédit Agricole a fermé trois fonds permettant à ses clients de spéculer sur les MPA. De même, en Angleterre et en Allemagne, des banques ont décidé de renoncer à leurs activités spéculatives sur les marchés des MPA⁸.

QUE FAIRE ?

→ Au niveau politique

Il faut établir une meilleure réglementation des activités spéculatives sur les marchés des MPA :

- ↗ **Interdire l'accès des marchés des MPA aux spéculateurs purement financiers** qu'il faut distinguer des spéculateurs traditionnels.
- ↗ **Fixer des limites de position des spéculateurs** admis afin qu'ils ne puissent pas, par un simple mouvement, influencer les cours des marchés.
- ↗ **Imposer plus de transparence aux banques** par la mise en place d'une autorité de régulation étatique qui surveillerait les transactions spéculatives sur les matières premières agricoles.

Il faut établir une meilleure réglementation des activités spéculatives sur les marchés des MPA.

À l'échelle européenne, les nouvelles réglementations de MiFID II rentreront en vigueur en janvier 2018. Après un plaidoyer mené par différentes organisations européennes, dont SOS Faim, MIFID va veiller à accroître la transparence et limiter la spéculation sur les matières premières.

Sans une prise en main de la problématique par les politiques au niveau national et international, il sera difficile de lutter contre la spéculation sur les matières premières agricoles.



En tant que client, il est de notre droit de savoir ce que la banque fait avec notre argent.

La finance éthique existe : elle a pour but principal les échanges et non le profit, avec des investissements transparents et démocratiques.

→ Au niveau citoyen

↪ Se renseigner et diffuser l'information

De nos jours, presque tout le monde a un compte bancaire en Belgique. En tant que client, il est de notre droit de savoir ce que la banque fait avec notre argent. Prenez le temps de vous renseigner sur le site de votre banque, allez les questionner. Vous trouverez aussi pas mal d'informations dans le rapport *La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation*, même si les choses ont évolué depuis. En Belgique, Financité et Fairfin (www.fairfin.be/fr/votre-banque) travaillent régulièrement sur cette question et un parlementaire belge à l'UE a réalisé un site sur les banques : www.pechesbancaires.eu/. Oxfam France travaille aussi régulièrement sur ce sujet, notamment à travers ce site : www.fairfinancefrance.org.

↪ Agir

Si la politique de votre banque ne vous convient pas, changez de banque ! La finance éthique existe : elle a pour but principal les échanges et non le profit, avec des investissements transparents et démocratiques. Il existe des alternatives aux banques des circuits classiques pour les placements et les comptes d'épargne comme la banque New-B, la banque Triodos ou Crédal. De plus, mobilisez-vous dans le cadre d'interpellations proposées par des organisations en signant des pétitions ou en participant à des actions directes.

ON NE JOUE PAS AVEC LA NOURRITURE!



BIBLIOGRAPHIE

et pistes pour aller plus loin

11.11.11, CNCD-11.11.11, SOS Faim, Oxfam-Solidarité, RFA et FAIRFIN, « La complicité des banques belges dans la spéculation sur l'alimentation », étude, juin 2013.

Crépu J., « Traders, le marché secret des matières premières », film, Roche Production et Arte France, 2013.

Fondation Croissance Responsable, « L'économie, mode d'emploi : Qu'est-ce que la spéculation ? », vidéo, 2013, www.youtube.com/watch?v=eezr2UI0liw

IFPRI & al., *Indice de la faim dans le monde*, IFPRI, Concern WorldWide, Welthungerhilfe, ACTED, 2011.

Oxfam, « Cereal Secrets - The world's largest grain traders and global agriculture », Oxfam Research Report, août 2012.

SOS Faim, *Dajaloo* n°35, « On ne joue pas avec la nourriture ! Rappelez-le à votre banque », juin 2013, Bruxelles.

SOS Faim, *Défis sud* n°108, « Spéculation et volatilité des prix : se faire du blé sans toucher un sac de blé », août-septembre 2012, Bruxelles.

ADF, SOS Faim et VSF, *Les enjeux de la Souveraineté Alimentaire*, syllabus, 2014, www.jagros.be

SOS Faim, « On ne joue pas avec la nourriture ! », site Internet de campagne, 2012-2013.


« Volatilité des prix et sécurité alimentaire », Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE), juillet 2011.

WDM, « Back to fundamentals: Why position limits are needed to help prevent food price hikes », juin 2012.

WEED, « Spéculation sur les denrées alimentaires: pourquoi? qui? comment? », vidéo, octobre 2011, www.vimeo.com/30374003



Les illustrations de Titom sont mises à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 be - www.titom.be.

Les caricatures de Kroll sont mises à disposition par le  CNCD 11.11.11

Pour trouver plus de films et vidéos sur cette thématique, rendez-vous dans la médiathèque « AlimenTERRE » sur le site : www.festivalalimenterre.be